



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 06 octobre 2014

Communiqué de presse

**Sur décision du Préfet,
les militaires des FAA et les volontaires du RSMA interviennent
sur la commune du Robert**

En complément des reconnaissances aériennes opérées pour suivre l'évolution des échouages massifs d'algues sargasses, des mesures du niveau de H₂S sont régulièrement réalisées par l'ARS au niveau des zones littorales impactées.

Si depuis plusieurs semaines, les mesures révèlent des valeurs inférieures à 1 ppm, celles réalisées cet après-midi au niveau du quartier Pontaléry de la commune du Robert mettent en évidence un accroissement des seuils au niveau des échouages (entre 5 et 15 ppm). Les techniciens de l'ARS et de MADININAIR continueront d'assurer le suivi des dégagements d'H₂S sur l'ensemble des communes encore touchées, et notamment à Pontaléry au Robert.

Dans ces conditions, des équipements spécifiques sont nécessaires pour les opérations d'enlèvement des algues du fait des risques de constitution de poches. Le Préfet a décidé l'engagement sur le terrain d'une vingtaine de militaires du DTA/33ème RIMA et des volontaires du RSMA pour procéder au nettoyage de la zone.

En outre, le Préfet a recommandé au maire concerné de prendre un arrêté d'interdiction d'accès au bord de mer de Pontaléry.

Pour éviter qu'une situation similaire n'apparaisse sur d'autres points du littoral, le Préfet appelle à accélérer le ramassage des algues. Pour cela, les militaires des FAA pourront être amenés, à la demande des maires, à intervenir en appui et en coordination des équipes municipales dans les zones les plus impactées.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93- ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr